

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement: { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 ; six mois, 14 ;  
 ; un an 25 ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 14 NOVEMBRE 1868.

### Bulletin politique.

Est-il vrai que l'Empire vienne d'échapper à un grand danger ? qu'il ait failli sombrer sous la souscription Baudin ?... C'est du moins ce qu'affirment ses amis ; mais nous n'en croyons rien. Ce gouvernement est un gouvernement fort. L'amour des populations le soutient et il sait aussi pouvoir compter, au moment du danger, sur l'appui de baïonnettes nombreuses et dévouées. Que les trembleurs se rassurent donc ; l'hydre de l'anarchie n'a pas relevé la tête ; l'émeute ne gronde pas dans les rues de la capitale et nous pouvons continuer à vaquer en paix à nos affaires.

Voici pourtant, à titre de curiosité, ce qu'on peut lire ce matin dans un journal de Paris :

« Il ne s'agit pas seulement d'une souscription publique, prétexte et mot d'ordre, mais d'un véritable complot dont les principaux chefs seraient connus, les complices dévoilés, les manœuvres mises à jour. »

« La loi de sûreté générale ne tarderait pas à être appliquée dans toute sa rigueur ; le pouvoir serait résolu à se montrer très énergique. »

« C'est le Gaulois qui parle ainsi, après avoir annoncé que l'affaire Baudin aurait occupé jeudi le conseil des ministres tenu à Compiègne sous la présidence de l'Empereur. De son côté, notre correspondant parisien nous dit que, d'après un bruit accrédité à Paris, les troupes auraient été consignées hier. »

« La gravité même de ces rumeurs doit nous engager à ne les accueillir qu'avec réserve. Pour notre part, nous estimons qu'elles sont au moins fort exagérées. Peut-être même ont-elles été inventées — par quelque maladroit ami — pour justifier aux yeux de l'opinion publique les rigueurs dont on frappe les promoteurs de la souscription Baudin. »

« La chambre des députés de Belgique a voté par acclamation une proposition ten-

dant à exprimer la part que le pays prend aux inquiétudes que la maladie du duc de Brabant inspire à la famille royale.

On mande de Saint-Petersbourg : « Un ukase, ayant pour objet de compléter l'armée et la flotte, vient d'être publié. Il ordonne qu'il soit procédé, dans tout l'empire, du 15 janvier au 15 février à une levée de quatre hommes sur mille. »

Des correspondances particulières de la Hayne établissent que l'agitation dont ce pays est le théâtre a un caractère républicain fédéraliste. La jeune révolutionnaire qui s'est constituée à la nouvelle de la chute d'Isabelle II a lancé une proclamation dans laquelle elle réclame : Le suffrage universel, l'abolition de l'armée permanente, l'établissement d'une milice volontaire, l'introduction du jury, l'autonomie municipale, la liberté de la presse, la liberté de la parole, la liberté des cultes, etc. Voici la fin du manifeste : « Si l'on persiste à déclarer que Cuba doit demeurer dans sa condition antérieure de colonie conquise et sous le joug de l'oppression, alors perdant tout espoir d'obtenir notre liberté par la conciliation, nous ferons appel aux mesures extrêmes, nous aurons recours aux armes, nous abolirons l'esclavage par la force et nous achèterons la liberté au prix de notre sang. »

Nous lisons dans un journal espagnol, qu'il a été présenté au gouvernement provisoire une Adresse revêtue de nombreuses signatures, accueillies en Aragon et dans laquelle on demande que, quelle que soit la forme de gouvernement adoptée par les Cortès, le général Espartero soit placé à la tête de la nation, soit comme président, soit comme régent, soit comme roi.

Le *Moniteur* contient un décret qui prescrit la publication de la déclaration signée le 4 novembre 1868, entre la France, la Belgique, l'Angleterre et les Pays-Bas et relative au régime des sucres. Cette déclaration stipule que jusqu'au 31 décembre 1869, le droit à l'importation en France des sucres raffinés, provenant des autres Etats contractants, est fixé à

quarante-huit francs quatre-vingt-cinq centimes, chiffre en rapport avec le droit moyen des sucres bruts et un rendement de quatre-vingt-huit pour cent. Ce n'est là toutefois qu'un arrangement provisoire. Il est exécutoire dans le délai de huit jours à partir de la promulgation.

J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 12 novembre.

Le gouvernement français accentue sa politique pacifique. Le *Moniteur* prend soin ce matin de reproduire les déclarations relatives au maintien de la paix faites dans le banquet du Lord-Maire ; et l'on attache une grande importance à la prochaine arrivée à Compiègne du prince et de la princesse de Prusse, du prince et de la princesse de Galles. On dit que l'Impératrice d'Autriche y viendra également, mais je n'en crois rien. Il n'est pas plus vraisemblable que la reine de Prusse vienne y chercher son fils.

Le *Mémorial diplomatique* donne comme certaine la retraite de M. de Goltz et indique comme successeur M. de Werther qui était ambassadeur à Vienne. La Cour de France aurait préféré à ce diplomate le comte de Reuss, qui fut pendant plusieurs années premier secrétaire de la légation de Prusse, mais sur le désir manifesté par le czar, ce diplomate restera ambassadeur à St-Petersbourg.

On annonce l'arrivée à Paris de M. le comte Arman, premier secrétaire de l'ambassade de France à Rome, et qui, à plusieurs reprises, remplit les fonctions de chargé d'affaires. Il paraît qu'il ne retournera pas à Rome et sera prochainement pourvu d'une légation.

Depuis quelques jours, on parle d'une prochaine révision de la loi sur l'armée. Il est vrai que des modifications éventuelles à apporter à cette loi ont été étudiées ; mais je puis vous affirmer que la prochaine session n'aura à s'occuper de rien de semblable. La Chambre se réunira vers le 15 janvier ; il y aura vraisemblablement une interpellation autorisée sur la politique étrangère à l'occasion de la distribution des documents diplomatiques ; il sera voté quelques lois d'intérêt local, et le plus tôt possible la Chambre abordera l'examen des budgets. On croit que la session ne comptera qu'un très-petit nombre de séances publiques.

L'affaire de la souscription Baudin cause toujours une vive émotion ici. On rapporte que les ministres étaient divisés sur la conduite à tenir et que M. Rouher était d'avis de ne pas entamer de poursuites. Je ne puis pas vous renseigner à cet égard. Ce qui est certain, c'est que les poursuites sont maintenues et que les tribunaux se prononceront demain. C'est pour cela que nous préférons ne pas nous étendre sur ce sujet. Un certain nombre de journaux continuent de publier des listes de souscription ; ils n'ont pas été saisis ; nous devons donc en conclure que le fait même de la publication n'a pas constitué le délit pour lequel divers écrivains sont traduits devant les tribunaux.

J'entends dire que le parti démocratique se propose d'organiser une démonstration pour le 3 décembre, anniversaire de la mort de Baudin.

On commente en sens divers le silence gardé sur ces faits par le *Moniteur*, le *Constitutionnel*, la *Patrie* et l'*Etendard* ; il ne fait que mieux ressortir le style du *Pays*, dont la violence contriste les amis du gouvernement. Le *Pays* n'a qu'un argument : il appelle toujours les gendarmes à son secours.

Du reste, à propos des réunions publiques, le *Pays* perd toute mesure, et il n'y a plus que chez lui qu'on retrouve les traditions du *Père Duchêne* et des plus tristes pamphlets révolutionnaires. Ainsi, il déclare qu'il (c'est M. Paul de Cassagnac qui écrit) n'ira pas dans les réunions publiques parce qu'il craindrait qu'on ne lui volât sa montre et il donne le nom de forcés à ceux qui y assistent. Ce sont là des insultes puériles.

Les défenseurs des prévenus dans le procès qui se plaidera demain sont : MM. Em. Arago, Gambetta, Crémieux, Laurier et Jules Favre. Il n'y a plus que deux condamnés pour délit de presse détenus à Ste-Pélagie. On craint bien que les jugements de demain n'y envoient de nouvelles recrues.

CH. CAHOT.

Paris, 13 novembre.

Il y a eu hier à Compiègne conseil des ministres, et nous croyons facilement qu'il y a été question des poursuites dirigées contre plusieurs écrivains. Si dans les départements et hors des grands centres, cette affaire de la souscription Baudin laisse les esprits à peu près indifférents, ici, dans le monde politique et dans le monde officiel, elle cause une vive émotion par les proportions qu'elle a prises.

sa jolie cousine, et donna un corps aux mille contrariétés de toute espèce qu'il avait ou croyait avoir ressenties, et il arriva, rassemblant toute son énergie pour résister au choc du premier accueil. Mais quelle fut sa surprise ! M. de Saint-Remy lui tendit les bras et lui parla de son voyage sans la plus légère nuance de mécontentement.

— Pendant ton absence, mon cher Rodolphe, lui dit-il enfin, j'ai fait de sérieuses réflexions. Nous autres vieillards, nous avons presque toujours le travers de laisser la marche de nos idées se ralentir comme celle de nos jambes ; nous ne savons plus suivre nos contemporains, non pas d'âge, mais de siècle, et nous ne comprenons pas que le temps, amenant d'autres mœurs, d'autres sensations, le bonheur ne s'atteint plus par les mêmes moyens. Je conviens donc que tu avais raison de vouloir suivre ta propre impulsion plutôt que ma vieille expérience, qui ne te servirait guère mieux qu'une perruque à la Louis XIV. Loin de vouloir porter atteinte à ta liberté, je vais l'assurer à jamais. Voici le contrat d'une bonne et jolie terre sise à Biarritz, dont le revenu dépasse de beaucoup les besoins d'un philosophe. Maintenant tu es complètement maître de ta destinée et de nouvelles relations vont s'établir entre nous. Ton appartement était trop près du mien, il en devait résulter de la gêne pour toi et pour moi. Je t'ai fait arranger cette aile entièrement séparée ; désormais tu iras, viendras, partiras, resteras, sans que j'en prenne le plus léger souci ; car moi aussi je veux vivre indépendant. J'ai assuré ton bonheur ; me voilà donc quitte de cette sollicitude qui me faisait veiller sur toi avec un vif intérêt.

Je songerai à moi sans distraction. Rodolphe, stupéfait, balbutia des remerciements fort incohérents ; mais, aussitôt qu'il fut seul, il forma avec ravissement cent projets pour essayer sa liberté. Le premier fut de voler vers sa cousine et de mettre sa nouvelle fortune à ses pieds.

Mais combien il est difficile d'exécuter ce qui ne présente nul obstacle ! et n'a-t-on pas quelquefois envie de penser que Tantale était le plus heureux des hommes ?

Une réflexion subite arrêta l'élan d'amour et d'enthousiasme. Quoi ! enchaîner si vite cette liberté dont il n'avait pu jouir encore ! Au fond, son oncle avait raison : il était bien jeune et sa cousine était presque un enfant. Il fallait avant tout entreprendre ce voyage en Italie, qui depuis tant d'années était l'objet de ses plus ardens desirs, et ne donner à l'amour que le temps nécessaire pour faire sa paix avec Eva et obtenir d'avance le pardon d'une nouvelle absence. Il fit donc à la hâte une élégante toilette qui lui sembla devoir ajouter à l'effet de ses discours, pour courir près de sa cousine ; mais à l'instant où, les cheveux bien bouclés et le cœur ému, il allait se précipiter dans l'appartement qu'occupaient Eva et son institutrice, il se trouva en face de ses amis Ludovic de Magny et César de Maussane.

Adolphe s'empressa de raconter à ces deux auditeurs émerveillés sa nouvelle position, mais, impatient de revoir sa cousine, il voulut abrégé l'entretien, et leur expliqua le motif de sa précipitation.

— Mais tu ne peux nous quitter maintenant, dit César, je venais te chercher pour l'emmenar à La Marche. Aumont

tient un pari considérable ; c'est notre ami à tous, et dans une journée qui compromet sa bourse et sa vie, tu ne peux te dispenser de lui donner une marque d'intérêt.

— Mais j'irai vous rejoindre ; je veux avant tout voir ma cousine.

— Je ne t'accorde pas une minute. Que penserait Aumont ? Si ton oncle avait conservé, comme les anciens parlements, le droit de remontrances, passe encore ; mais te voilà libre, indépendant ; tu peux faire tout ce qu'il te plaît, et certainement il te plaît de venir avec nous.

— Mais... — Mais... veux-tu exercer ta liberté, oui ou non ? Alors suis-moi.

Sans doute Eva était douce, bonne, sensible et sincèrement attachée à son cousin ; mais il y a jusque dans nos meilleurs sentiments une petite part pour l'amour-propre, et peut-être serait-il fâcheux qu'elle lui fut enlevée ; car l'envie de valoir plus ne naît-elle pas de la pensée qu'on vaut quelque chose ? Aussi Eva, dont le cœur avait tressailli de joie au bruit de l'arrivée de son cousin, fut-elle très piquée lorsque la première heure s'écoula sans que coupable parut ; à la seconde, la faute qu'on était disposée à pardonner parut très grave ; et à la troisième, Adolphe était inexcusable.

— Eh bien, ma chère Eva, dit M. de Saint-Remy en rentrant, il faut, je crois, nous décider à dîner sans Adolphe. Je l'ai aperçu au milieu d'un groupe qui se disposait à fêter les vainqueurs de la course dans quelque banquet plus somptueux et plus gai qu'un simple dîner de famille.

Eva pencha sa tête sur son métier et

Il est certain que dès que l'administration s'est décidée à engager des poursuites, elle ira jusqu'au bout. Ce sont les partisans de la répression qui l'ont emporté dans les conseils du souverain ; mais je vous engage à accueillir avec réserve ce qu'on vous dira de l'opinion personnelle de tel et tel ministre sur l'opportunité des poursuites. D'abord ces renseignements seraient à peu près inexacts, ensuite il pourrait y avoir quelque inconvénient à rapporter ce qui se fait ou ne se fait pas dans les réunions du conseil des ministres.

Vous avez pu voir que le *Constitutionnel* rompt ce matin le silence qu'il avait gardé jusqu'à présent sur ce grave sujet. L'article de son rédacteur en chef, M. Baudillart, peut se résumer dans cette phrase : « Au point de vue politique, ce monument qu'on veut élever nous défions qu'on dise le contraire, c'est un acte à la guerre civile et à la révolution. Si ce n'est pas cela, ce n'est rien. » S'il nous est permis d'émettre un avis personnel nous dirons ceci : la manifestation du cimetière Montmartre et l'ouverture d'une souscription étaient le fait d'un groupe d'isolés ; il aurait pu, sinon tout à fait inaperçu, au moins comme un acte dont le plus grand nombre auraient ignoré le caractère ; il fut resté sans portée. C'est après les poursuites commencées que les différentes nuances de l'opposition se sont emparées de cet incident comme d'une vraie machine de guerre contre le gouvernement, qui est aujourd'hui trop avancé pour reculer. Pendant que je vous écris la lutte judiciaire est entamée.

Le *Réveil* a été saisi hier une seconde fois ; mais le fait de publier des listes de souscription n'est pas considéré comme un délit, puisque plusieurs journaux de Paris et des départements en contiennent chaque jour de nouvelles.

La lettre de M. Berryer, que vous avez reproduite, a causé une assez vive impression.

Hier soir un public choisi était réuni à la salle Herz. Le comte Adrien de la Valette a fait une conférence sur cette magnifique route du Simplon, qui, commencée par Napoléon I<sup>er</sup>, sera, a-t-il dit, terminée par Napoléon III. De même que M. de Lesseps montrant la route maritime que devra suivre le commerce pour aller d'Europe en Asie, M. de la Valette a fait comprendre à son auditoire sympathique que la route du Simplon sera bientôt la

parut très occupée à finir une fleur qui n'avancait guère.

— Au surplus, ajouta M. de Saint-Remy, je m'applaudis de plus en plus de mes nouvelles conventions avec lui. Peut-être ne le verrons-nous pas bien souvent ; mais un jeune homme inoccupé à tant d'affaires !... Allons, ma nièce, imitons-le aujourd'hui, ne songeons qu'au plaisir. Tu sais que tu dois ta soirée à madame de Brûère ; je n'ai pu te refuser aux instances de sa fille, quoique cette fête soit bien brillante et bien bruyante pour une si jeune fille et un si vieux homme ! Mais, tandis que tu danseras sous la garde de la bonne madame d'Hervilly, je prendrai patience en faisant un whist dans un coin. J'avais déposé sur la cheminée de ton cousin l'invitation de madame de Brûère, peut-être nous rejoindra-t-il au bal.

Eva, le cœur gros, les yeux remplis de larmes, suivit son oncle dans la salle à manger ; mais le dîner ne fut égayé que par les plaisanteries de M. de Saint-Remy sur les suites inévitables d'un steepchase.

À la fin, Eva, appelant la fierté à son aide, releva son beau front, et ses yeux brillants annoncèrent le dessein formel de paraître le soir assez jolie, assez séduisante pour ramener ou punir un ingrat.

Pendant ce temps, Adolphe, entouré par une douzaine d'amis dont chacun était plus despoté et plus entêté que dix oncles, s'était vu entraîné de la course au café Anglais, et du café Anglais au balcon de l'Opéra, pour assister au début d'une danseuse qui lui était parfaitement inconnue.

— Mais je dois retourner dîner chez

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 15 NOVEMBRE 1868.

— 2 —

## ÊTRE LIBRE

Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 8 novembre.

Adolphe garda la chambre huit jours, et le premier usage qu'il fit de ses jambes et de ses yeux fut de se rendre au chemin de fer et de partir pour Paris.

II

LA LIBERTÉ A PARIS.

Rodolphe sentit un tel transport de joie en touchant le sol de la France, en pensant qu'il pourrait jouer du violon tant qu'il lui plairait, secourir les blessés quand il en aurait la fantaisie, s'asseoir à table à côté d'un ami, prier au bal la plus jolie danseuse, rester un jour de plus à la campagne lorsque l'orage le menaçait, qu'il oublia pendant quelques moments toutes les horreurs de sa position dépendante ; mais bientôt une terrible fantasmagorie fit voltiger devant lui la figure arrivée de son oncle, la mine boudeuse de